

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
[fasken.com](http://fasken.com)

Le 21 décembre 2022  
N° de dossier : 115858.00011/22968

**Marie-Pierre Boudreau**  
Direct +1 514 397 5120  
[mboudreau@fasken.com](mailto:mboudreau@fasken.com)

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria, 41e étage, bureau 4125, C.P. 001  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Dossier : R-4008-2017**  
**Demande de remboursement de frais - Étape D**

Chère Consœur,

Vous trouverez ci-joint la demande de remboursement de frais que soumet l'AQPER dans le dossier en rubrique relativement à l'étape D du dossier R-4008-2017.

L'AQPER soumet respectueusement que les frais réclamés sont raisonnables et justifiés dans les circonstances. En effet, l'AQPER a participé activement au dossier, en présentant une preuve étoffée et des demandes de renseignement. La présentation de la preuve de l'AQPER s'est échelonnée sur deux jours d'audience, durant lesquels six acteurs du domaine de la production de GNR au Québec ont livré un témoignage authentique à la formation portant sur les impératifs financiers et pratiques de ce domaine. L'intervention de l'AQPER, comme association, a également permis de joindre et coordonner les représentations de 20 producteurs québécois de GNR, lesquels étaient tous significativement impliqués dans la gestion du dossier. De plus, vous noterez que l'analyste interne de l'AQPER a été mise à contribution dans le cadre de l'Étape D, ce qui n'avait pas été prévu initialement, mais qui s'est avéré nécessaire vu l'évolution du dossier.

L'AQPER demande donc à la Régie de lui accorder ses frais tels que réclamés.

Notre demande de remboursement pour l'étape D est transmise sous réserve de toute autre ordonnance à être rendue par la Régie concernant les demandes de remboursement de frais pour l'Étape D.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Marie-Pierre Boudreau  
MBP/dd

